

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

JURISTE URBANISTE

Parcours :

➔ Instructeur du droit des sols



**Durée
du programme**

1 année



**Lieu.x
de formation**

Caen



**Crédit
ECTS**

Le parcours "Instructeur des droits du sol" vise à assurer une formation complète et pluridisciplinaire pour permettre à ses lauréats d'exercer des missions d'instruction des demandes de certificats et d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, etc.).

► Objectifs de la formation

- Instruire l'ensemble des demandes d'autorisation d'occupation du sol : certificats d'urbanisme dit d'information et opérationnels (CUa et CUb), déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir
- Préparer les arrêtés de décisions proposés à l'autorité compétente
- Transmettre les dossiers aux services fiscalités de l'urbanisme de l'Etat
- Rédiger des avis sur les documents d'urbanisme en projet (révision /modification des PLU) suivant les sollicitations des collectivités
- Accueillir et conseiller les collectivités et les professionnels
- Assurer le secrétariat à tour de rôle, l'accueil téléphonique et physique des collectivités
- Archiver les dossiers
- Assurer une veille sur la réglementation et être garant de son application

► Compétences acquises

- Instruire des dossiers de demandes d'autorisations pour des projets de construction et d'aménagement présentés par des administrés
- Vérifier la conformité juridique du projet présenté en s'assurant qu'il respecte bien les règles applicables au terrain ;
- Vérifier la faisabilité technique du projet en considérant les contraintes techniques propres au terrain ou à sa desserte en voies et réseaux ;
- Être en mesure de formuler un avis circonstancié pour éclairer le Maire, autorité signataire de la décision ;
- Disposer de compétences relationnelles pour recevoir les administrés afin de leur expliquer les règles et pour leur demander les pièces utiles
- Disposer d'une culture architecturale, urbaine et paysagère suffisante pour apprécier la bonne insertion du projet dans son environnement

► Principaux enseignements

- IDENTIFIER les acteurs de l'urbanisme
- CERTIFIER des renseignements d'urbanisme
- DÉCRYPTER des documents de planification
- MAITRISER les outils numériques
- INSTRUIRE des demandes déposées
- AUTORISER des projets présentés

- ANALYSER l'environnement du projet
- CONCERTER et gérer les conflits

► Admission • inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Obtention du Bac obligatoire Pas d'expérience professionnelle exigée

► Contact

Université de Caen Normandie

UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique

Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

Contact administratif : 02 31 56 56 12 Contact pédagogique : M. Vincent LE GRAND : 02 31 56 54 94

<https://ufr-droit.unicaen.fr/>